

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

<p>Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche</p> <p>Sous-direction de la stratégie en formation, recherche et développement</p> <p>Bureau de l'innovation en éducation et formation et de la formation continue des personnels de l'enseignement</p> <p>Adresse : 1ter, avenue de Lowendal 75349 PARIS 07 SP</p> <p>Suivi par : Dominique VIRGILI</p> <p>Tél. : 01 49 55 42 14 Fax. : 01 49 55 56 17 Mail : dominique.virgili@agriculture.gouv.fr</p> <p>(Réf. Interne / Classement)</p>	<p>NOTE DE SERVICE</p> <p>DGER/SDSFRD/N2006-2094</p> <p>Date: 26 septembre 2006</p>
--	--

Date de mise en application : immédiate
Annule et remplace :
Date limite de réponse :
📄 Nombre d'annexe: 1

Le Ministre de l'agriculture et de la pêche
à
Madame et Messieurs les Directeurs
régionaux
de l'agriculture et de la forêt

Objet : Accompagnement à l'organisation de l'évaluation du baccalauréat technologique « Sciences et Technologie de l'Agronomie et du Vivant »

Résumé : Mots-clés : Baccalauréat technologique STAV ; accompagnement ; mise en œuvre de l'évaluation

Destinataires	
<p>Pour exécution :</p> <p>Directions régionales de l'agriculture et de la forêt Directions de l'agriculture et de la forêt Services régionaux de la formation et du développement (SRFD) et services de la formation et du développement (SFD) Établissements publics d'enseignement supérieur relevant du Ministère de l'agriculture et de la pêche Établissements publics nationaux et locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricoles Inspection de l'enseignement agricole Unions nationales fédératives d'établissements privés</p>	<p>Pour information :</p> <p>Organisations syndicales de l'enseignement agricole public Fédérations d'associations de parents d'élèves de l'enseignement agricole public</p>

Cette note de service a pour objectif d'informer les présidents de jury du baccalauréat technologique « Sciences et Technologie de l'Agronomie et du Vivant », les présidents-adjoints et les responsables chargés de l'organisation des examens en SRFD ou en SFD de la mise en place d'une session d'accompagnement à l'organisation de l'évaluation de ce diplôme. et d'en préciser les modalités.

Public visé :

Sont invités à cette action de formation :

- les Présidents de jury adjoints et les Présidents de jury du Baccalauréat technologique STAV,
- les responsables chargés de l'organisation de l'examen en SRFD ou en SFD

Organisation :

Une session d'accompagnement de 2 jours se déroulera de la manière suivante :

- Journée 1 : **17 octobre de 10h 30 à 18h** animée par Catherine Loncle (Bureau des examens et certifications) et Martine Méritan (bureau des formations de l'enseignement technique et des partenariats professionnels)

Elle est principalement consacrée à la présentation générale de l'évaluation du baccalauréat technologique « Sciences et Technologie de l'Agronomie et du Vivant » et à l'analyse des textes réglementaires.

- Journée 2 : **18 octobre de 9h à 16h 30** animée par Catherine Loncle et des représentants de l'inspection de l'enseignement agricole.

Elle traitera de la mise en œuvre des évaluations.

Cette session aura lieu au **CEZ, BERGERIE NATIONALE -- PARC DU CHATEAU - 78120 RAMBOUILLET**

La prise en charge des frais de déplacement des personnels en SRFD ou en SFD se fait par la DRAF ou la DAF d'appartenance.

Pour les personnels en établissement, le CEZ, structure organisatrice, est chargé de la gestion des frais de déplacement selon les procédures habituelles.

La répartition des participants par inter-région se fait de la façon suivante :

- 8 à 10 président(s) de jury adjoint(s) ou président par inter-région
- 1 ou 2 responsables d'examen

Les inter-régions concernées sont :

- **Nord-Ouest** : Bretagne- Pays de Loire – Centre – Haute Normandie – Basse Normandie
- **Nord-Est** : Bourgogne – Alsace – Champagne-Ardenne - Franche Comté – Ile de France – Lorraine – Nord pas de Calais – Picardie
- **Sud-Est** : Aquitaine – Limousin – Midi-Pyrénées – Poitou-Charentes - Corse
- **Sud-Ouest** : Auvergne – PACA – Rhône-Alpes – Languedoc-Roussillon
- **Antilles- Réunion – Nouvelle Calédonie**

Modalités pratiques :

Les agents souhaitant participer à cette formation se font connaître de leur SRFD respectif qui établira la liste de candidatures validées (en précisant le code des agents) et la fera parvenir **avant le 9 octobre 2006** au **CEZ Bergerie Nationale** – Monsieur Gil Melin – Parc du Château – 78120 RAMBOUILLET

- **Pour faciliter l'organisation il est important que chaque participant retourne le bulletin d'inscription ci-joint dans les délais impartis.**

Le Sous-directeur de la stratégie en formation,
recherche et développement

Gilbert PESCATORI

BULLETIN D'INSCRIPTION

AYANT VALEUR DE BON DE COMMANDE
 ET D'AUTORISATION DE DEPLACEMENT

A RETOURNER AVANT LE 9 OCTOBRE 2006

ACCOMPAGNEMENT A L'ORGANISATION DE L'EVALUATION DU BAC TECHNO S.T.A.V.
 DU MARDI 17 OCTOBRE (10 :30) AU MERCREDI 18 OCTOBRE (16 :30)

NOM :	REGION :	
PRENOM :		
Etablissement :	<input type="radio"/> Personnel en établissement <input type="radio"/> Personnel en service déconcentré:	
Téléphone :		
Adresse électronique :		
<input type="radio"/> président de jury <input type="radio"/> président adjoint de jury <input type="radio"/> responsable chargé de l'organisation de l'examen (SRFD ou SF)		
Frais de déplacement et de mission : Pour les personnels sur établissement : les remboursements se feront par le CEZ sur des crédits nationaux Pour les autres statuts : les remboursements se feront sur des crédits régionaux (DRAF-DAF)		
Visa de l'agent	Visa du SRFD	

Réservation des repas et nuitée au CEZ

	Déjeuner	Dîner	Nuitée
Mardi 17 octobre			
Mercredi 18 octobre			

POUR TOUTE INFORMATION CONTACTER :
 VERONIQUE LECHIEN - 01 61 08 68 72 - VERONIQUE.LECHIEN@EDUCAGRI.FR